



ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Liberté
Égalité
Fraternité

Cheffe de division Laurence DIDION

Cheffe du bureau DPAE 4 par intérim

Marianne LEVY-ESCOFFIER

Affaire suivie par :

Alice NOGENT

Tél : 03 83 86 23 47

Mél : alice.nogent@ac-nancy-metz.fr

9, rue des Brice

C.O. n°30013

54035 Nancy Cedex

Rectorat Division des personnels d'administration et d'encadrement

Nancy, le 15 mars 2024

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

à

Mesdames les cheffes et messieurs les chefs
d'établissement

s/c de madame la directrice et messieurs les
directeurs académiques des services de
l'éducation nationale

Objet : recrutement par liste d'aptitude dans le corps des personnels de direction – rentrée scolaire 2024

Références :

- note de service ministérielle n° MEND2321846N du 15 janvier 2024 relative à l'accueil par voie de détachement, renouvellement de détachement, intégration et recrutement par liste d'aptitude dans le corps des personnels de direction pour la rentrée 2024, publiée au Bulletin officiel n° 4 du 25 janvier 2024 (pages 5 à 9),

- lignes directrices de gestion ministérielles n° MENH2331985X du 27 novembre 2023 relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports et des jeux olympiques et paralympiques, publiées au Bulletin officiel spécial n° 3 du 7 décembre 2023

Les candidats devront se référer :

- à la note ministérielle concernant les modalités d'inscription et le contenu du dossier de candidature
- aux lignes directrices de gestion concernant les conditions requises pour candidater, rappelées ici (conditions examinées au 1^{er} septembre 2024) :
 - o justifier de 7 ans de services en qualité de fonctionnaire titulaire de catégorie A et avoir exercé à temps plein des fonctions de direction dans un EPLE pendant 20 mois
 - ou o justifier de 4 ans de services en qualité de fonctionnaire titulaire sur des fonctions de directeur adjoint chargé de SEGPA, de directeur d'établissement spécialisé ou de directeur d'école du 1^{er} degré

Les candidats devront effectuer la saisie de leur candidature dans COLIBRIS – Mon portail RH **entre le 3 avril et le 24 avril 2024 inclus**. Les services académiques vérifieront la recevabilité des demandes et informeront les intéressés en cas de non-recevabilité.

Pour le recteur,
Par délégation,
La secrétaire générale d'académie,


Marie-Laure JEANNIN